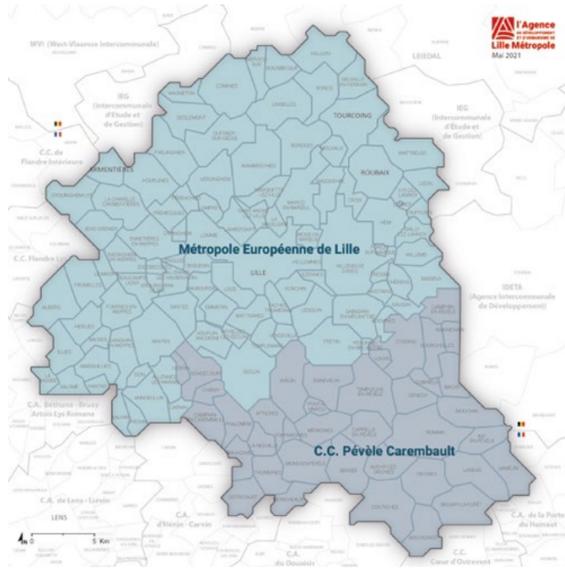


LE TERRITOIRE



Sources : INSEE 2017 - INS 2011 - ADULM 2020

EN CHIFFRES



1 265 924
HABITANTS



CCPC : **95 294** HABITANTS



MEL : **1 170 630** HABITANTS



98 800
HECTARES



133 COMMUNES
2 INTERCOMMUNALITÉS



1 280
HABITANTS / KM²

Source : Insee RP 2017



SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE
Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
scot-lille-metropole.org

+33 (0)3 20 63 33 77 / scot-lille@adu-lille-metropole.org
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille

[f](#) [t](#) [adulm59](#) [in](#) [adulm](#)
adu-lille-metropole.org



Le schéma
de cohérence territoriale
de Lille Métropole

SCOT LILLE MÉTROPOLE

Développement urbain
Mobilité
Habitat
Économie & Emploi
Commerce
Environnement
Cadre de vie

2021



LE SCOT

Adopté à l'unanimité le 10 février 2017, le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** de Lille Métropole présente les grandes orientations stratégiques en matière d'aménagement et de développement du territoire métropolitain pour les vingt ans à venir.

Document d'urbanisme majeur, il concerne 133 communes et leurs 1,26 million d'habitants. Il encadre les plans locaux d'urbanisme (PLU) du territoire et d'autres plans d'actions et de schémas comme le Plan de mobilité urbaine de Lille Métropole (PDM) ou le Programme local de l'habitat (PLH) de la MEL.

Le Syndicat mixte se réunit, notamment via son comité syndical, au moins trois fois par an. Il a pour mission l'élaboration, l'approbation, le suivi, la modification et la révision du SCOT. Pour cela, il s'appuie sur l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole qui prépare les conseils, ses contributions et avis. L'Agence alimente les réflexions stratégiques du Syndicat mixte à travers des études et des observations temporaires et pérennes.

LE SYNDICAT MIXTE

Le Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole est constitué de deux intercommunalités membres :

- › la **Métropole Européenne de Lille (MEL)**, rejointe par la Haute-Deûle depuis mars 2020 ;
- › la **Communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC)**.

LES AMBITIONS DU TERRITOIRE D'ICI 2035

Le SCOT repose sur deux principales ambitions transversales :

- › **développer** la métropole européenne et transfrontalière, dynamiser son attractivité et fluidifier l'accessibilité du territoire ;
- › **protéger, préserver et reconquérir** le cadre de vie, l'environnement ainsi que les ressources naturelles, tout en engageant la transition énergétique.

130 000 LOGEMENTS NEUFS
POUR FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT NOTAMMENT EN FAVEUR DES MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES ET MODESTES

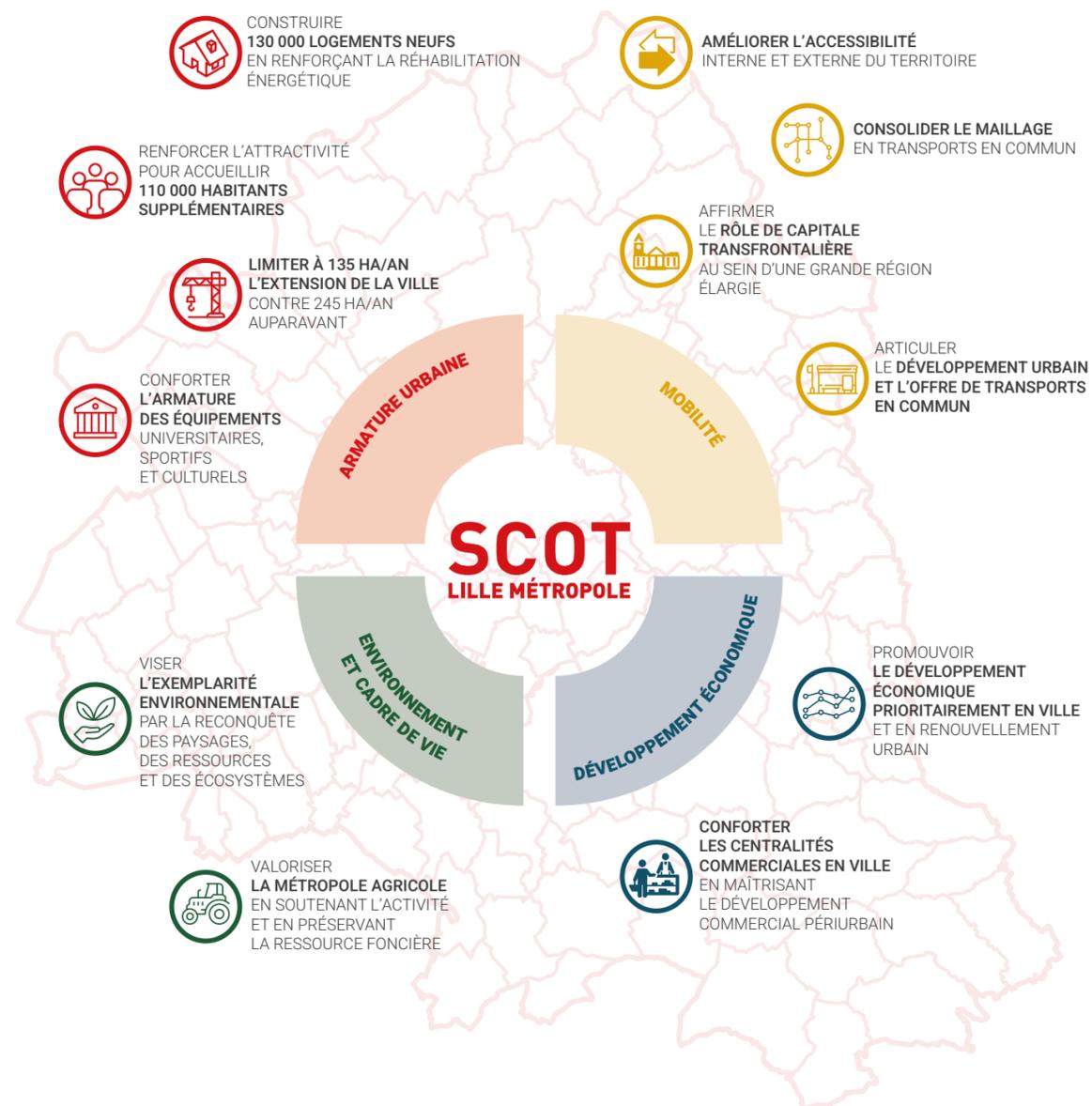
2 600 ha DÉDIÉS À L'ACTIVITÉ
EN RENOUVELLEMENT URBAIN ET EXTENSION URBAINAIRE POUR PRÉPARER L'ÉCONOMIE DE DEMAIN ET DÉVELOPPER L'EMPLOI

60% DE RENOUVELLEMENT URBAIN
POUR LIMITER L'ÉTALEMENT DE LA VILLE, OPTIMISER LA RESSOURCE FONCIÈRE ET MAINTENIR UNE AGRICULTURE DYNAMIQUE

15 000 ha AGRICOLES ET NATURELS
POUR CONSTITUER LA TRAME VERTE ET BLEUE DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

110 000 HABITANTS DE PLUS
EN MISANT SUR LE REGAIN D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET LA RÉDUCTION DU SOLDE MIGRATOIRE

LES AXES FORTS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)



Consultez en détail toutes les cartes du SCOT sur www.scot-lille-metropole.org